N°24

l@lettre de Chooz

Octobre 2003

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION – **Directeur de la publication :** *Mairie de Chooz* – **Réalisation :** *AGORA*

Le mot du Maire

L'été s'en est allé, emportant avec lui le souvenir d'une canicule dévastatrice. Heureusement, notre village n'en a pas trop souffert. A cela sans doute deux raisons : un bon sens campagnard qui conduit chacun d'entre nous à prendre naturellement les précautions qui s'imposent ; et surtout, à l'opposé de l'anonymat des villes, la certitude pour chacun de ne pas être ignoré et de pouvoir compter, en cas de coup dur, sur la solidarité communale.

Voici venus l'automne et la rentrée des classes. Chooz a toujours beaucoup donné à son école et en a beaucoup reçu. Loin de se borner à sa mission normale d'aménagement et d'entretien des locaux, la municipalité va bien au-delà.

Elle donne à l'école les moyens d'offrir à nos enfants la meilleure qualité d'enseignement : une bibliothèque et un équipement informatique de qualité ; deux assistantes maternelles, rémunérées par la commune, qui aident les enseignants dans leur tâche éducative et assurent un service d'accueil périscolaire ; le financement des classes transplantées et des sorties scolaires ; l'allocation de rentrée scolaire qui aide les parents à équiper leurs enfants.

Elle complète l'action de l'Ecole en donnant à nos enfants grâce à internet dans chaque foyer et à la salle CREER, la possibilité et la capacité d'accéder aux connaissances, les plus diverses et les plus complètes. Mieux encore, dans le cadre de l'aide aux devoirs, elle apporte à nos collégiens un véritable soutien scolaire.

Mais l'éducation ne se limite pas à l'enseignement et peut également s'acquérir en dehors du cadre scolaire. Le centre de loisirs constitue pour les enfants un lieu d'apprentissage, de découverte, de socialisation et de prise de responsabilités. Aussi, sous des formes diverses, ses activités privilégient-elles la découverte de la nature, le respect de l'environnement et l'accès à la culture. Le programme des activités mises en place par notre service culture-animation répond à la même préoccupation.

Et nous ne saurions passer sous silence le rôle éducatif de nos associations, l'enrichissement que procurent à nos enfants la pratique d'une activité qui les passionne, la possibilité de se construire à travers cette passion, l'apport de ses éducateurs bénévoles et désintéressés qui leur transmettent le meilleur d'eux-même.

Multiples et divers, tous ceux qui contribuent ainsi à l'éducation de nos enfants ne doivent pas s'ignorer, car celle-ci forme un tout et que l'enfant ne se divise pas.

Pour ce qui touche à l'éducation, en effet, nous devons mettre tous les moyens Mais nous sommes en droit d'être exigeants quant aux résultats, car celle-ci conditionne l'avenir de nos enfants, et à travers eux celui de notre village. ■

8 mai

Marché aux fleurs

La brocante

14 juillet

Concours de boules

Fête de Chooz

Du monde au couscous

Le verre de l'amitié aux associations

Le calendrier des fêtes de la fin de l'année

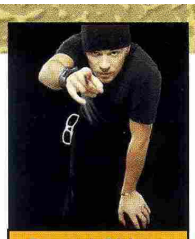
Pascal Obispo

Que va -t-il se passer au niveau festif au cours de ces quatre derniers mois ? Le Comité des Fêtes et le service culture animation ont établi en commun un calendrier en tenant compte des aspirations des habitants. Il en ressort un programme éclectique. Présentation.

Septembre

20 : Soirée espagnole
28 : Sortie à la parade du Festival de Marionnettes de Charleville-Mézières

Octobre

4 : Spectacle de marionnettes à la salle polyvalente de Chooz
6 : Spectacle de Marionnettes à l'école de Chooz

Le festival mondial de la marionnette s'est décentralisé sur Chooz

Novembre

1 : Spectacle "Autant en emporte le vent" au Palais des Sports à Paris
11 : Sortie au Stade de France à Saint-Denis pour le match de football France-Israël comptant pour la phase de qualification à l'Euro 2004 au Portugal
29 : Sortie à Amnéville pour le concert du chanteur Pascal Obispo

Décembre

6 : Téléthon à Chooz
7 : Spectacle de Saint Nicolas à Chooz
13 : Sortie au Marché de Noël à Aix la Chapelle en Allemagne.

Les horaires de départ et autres informations concernant les sorties seront diffusés sur le Canal Local et disponibles au Service Culture/Animation au 03 24 42 69 53

Composition du bureau du Comité des fêtes

Présidente : Corinne Coppée – vice-Président : Freddy Dumargne
Secrétaire : Josette Coppé – Secrétaire-Adjoint : Xavier Perruquet
Trésorier : Jean-Pierre Boucher

Infos Numériques

Le 24 juin dernier, nous avons organisé les 19e Rencontres Régionales des Villes Internet, quatre ateliers ont servi de support pour organiser des débats culturels axés sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Une soixantaine de participants venus de toute la France ont répondu présent à cette invitation.

A ce jour, 292 modems sont connectés sur le réseau de Chooz. Les utilisateurs, se familiarisant avec l'outil informatique, utilisent de plus en plus l'Internet au quotidien que se soit pour surfer, t'chatter ou télécharger des films ou des musiques. Cet important trafic prouve que l'Internet est bien utilisé et nous conforte dans ce choix d'investissement. Cependant notre ligne spécialisée à 2Mb/s est aujourd'hui sous dimensionnée pour l'utilisation qui en est faite. Nous travaillons avec France Telecom depuis plusieurs mois pour augmenter les débits. France Telecom a refusé d'amener l'ADSL sur la commune de Chooz, sous prétexte qu'elle ne comptabilise pas les 1000 prises téléphoniques nécessaires. Cette solution alternative aurait permis à Chooz d'augmenter à moindre coût le débit de sa ligne spécialisée. Nous travaillons donc pour trouver d'autres solutions, sans que l'investissement soit trop important. Nous vous tiendrons informé de l'avancée de cette étude.

L'ensemble des changements des amplis secondaires devrait être terminé pour la fin de l'année 2003. Il faudra donc attendre cette date pour ne plus rencontrer de problème de coupure sur le réseau.

Pour la seconde fois, Chooz a participé au Label des "Villes Internet". Les résultats du Label 2003 ont été proclamés le 14 octobre 2003, en présence de Monsieur Jean-Louis Borloo Ministre Délégué à la Ville et à la Rénovation Urbaine et de Madame Claudie Haigneré, Ministre Déléguée à la Recherche et aux Nouvelles Technologies, et Chooz s'est vue remettre, une nouvelle fois, 4 arobases. ■

Le centre de loisirs sans hébergement (C.L.S.H.) : un pur moment de bonheur pour les enfants

Aux plaisirs de l'eau

Depuis plusieurs années, la municipalité a mis en place un Centre de Loisirs Sans Hébergement. Les enfants sont répartis en 3 secteurs, en fonction de leur âge. Ils ont vécu d'intenses moments au cours de la période estivale.

Progressivement les organisateurs ont conçu d'engager des C.L.S.H. en période de vacances scolaires. Ce qui tend à prouver que les sessions, non seulement conduisent à une certaine demande, mais en plus rencontrent au fil du temps un succès incontestable.
Le centre de loisirs , espace d'apprentissage, de découverte et d'échanges est aussi un lieu de socialisation et de prise de responsabilité. A ce titre, les enfants apprennent à respecter les règles de vie collective.

Des jeux pour les petits

Des activités de vie

"Nous avons privilégié les activités nature et mis l'accent sur le respect de l'environnement en impliquant les enfants dans le tri des déchets. Ils pouvaient se prendre en charge sur des organisations d'animations, de sorties et de mini-camps dans des régions différentes. Nous avons favorisé des sorties culturelles en lien avec la région à découvrir".
Le directeur Lucas Garcia remarque : *"Reste qu'il ne faut jamais oublier la place de l'enfant dans un CLSH. Il doit pouvoir vivre des activités de loisirs à son rythme et en fonction de ses souhaits et ce dans un cadre de détente: n'oublions pas qu'il est en vacances".*

Le Centre de Loisirs a fonctionné du 30 juin au 23 août. Il a nécessité l'engagement de 20 animateurs en juillet et autant en août. La fréquentation journalière n'a jamais faibli : 60 enfants et jeunes en moyenne. Ils habitent le village ou Landrichamps. ■

CE QU'IL FAUT RETENIR

– Les participants en fonction des tranches d'âge étaient répartis en trois secteurs :
secteur petite enfance pour les 4/6 ans;
secteur enfance pour les 7/12 ans;
secteur jeunes pour les 13/17 ans.

– Au mois d'août, en compagnie du centre socio-culturel "L'Alliance" de Givet, des jeunes du CLSH de Chooz ont participé à une nuit trappeur au centre équestre le Kentucky à Givet.

– Le sport a tenu une place importante dans les activités estivales. On retiendra qu'une équipe de volleyeurs est montée sur la deuxième marche du podium lors d'un tournoi disputé à Givet.

– Le Centre de Loisirs est dirigé depuis juillet 2002 par un jeune de Chooz, Lucas Garcia.

La municipalité soutient l'accompagnement scolaire

Comprendre les besoins de la population et apporter des solutions concrètes, voilà ce dont à quoi s'attelle la municipalité.

Dans le domaine de la scolarisation, des dispositifs existent : apporter une aide efficace aux jeunes avec l'accompagnement aux devoirs et pour les plus petits, mettre en place un service de garde avant et après l'école.
L'accompagnement scolaire ou l'aide aux devoirs existent depuis quelques années dans le village. L'initiative en revient à un couple d'enseignants domicilié à Chooz, M et Mme Baumel. Ces professeurs de la cité scolaire Vauban de Givet avaient expliqué à Michèle Marquet que les enfants en général connaissaient des difficultés notoires sur les matières scientifiques mais aussi dans l'appréhension de notre langue. Dans un rôle préventif, les époux Baumel émettaient le voeu que soit installé dans le village un accompagnement spécifique à destination de tous les jeunes calcéens scolarisés dans le village comme dans les établissements extérieurs. La municipalité soumit le projet à la population qui se montra favorable à sa mise en place.
Des enseignants interviennent tout au long de l'année scolaire.

HEURES DE FONCTIONNEMENT DE L'AIDE AUX DEVOIRS

LIEU : Salle des associations de la mairie

PUBLIC SCOLAIRE
Lundi, mardi et jeudi de 17h à 19h,
mercredi de 13h30 à 15h30

PUBLIC COLLÉGIENS ET LYCÉENS :
Collégiens et lycéens
lundi, mardi de 17h à 19h
et mercredi de 13h30 à 15h30.
Collégiens
jeudi de 17h à 19h

Des créneaux horaires sont appliqués en fonction de l'âge des personnes scolarisées. ■

Accueil périscolaire : mode d'emploi

Accueil périscolaire

Si pour des raisons professionnelles ou d'ordre privé, vous ne pouvez emmener vos enfants à l'école, sachez qu'il existe une solution. Cela s'appelle un accueil périscolaire. En clair, deux assistantes maternelles, Marie-France Sokolowski et Delphine Delfosse, assurent un service de garde des enfants de 4 à 10 ans avant chaque entrée et sortie de l'école.

Comment ça marche ?

Chaque jour d'école, les enfants sont reçus dans l'établissement aux horaires suivants :
matinée : de 7h45 à 8h20
et de 11h45 à 12h20
après midi : de 16h20 à 17h20
Pendant cette garde, les enfants suivent des activités d'éveil : jeux, peinture, déguisements, décoration... ■

La coopérative scolaire

En marge des dotations scolaires qu'elle alloue traditionnellement pour la vie de l'école, la municipalité subventionne de manière conséquente la coopérative scolaire pour financer un certain nombre de sorties, tout au long de l'année, au profit des élèves scolarisés à Chooz, et notamment :
- Zoo de Maubeuge
- Ferme pédagogique à Liart
- Cirque de Reims
- Maison du Père Noël
- Euro-Space Center
- Classe de mer...

Le but consiste bien entendu à apporter le maximum d'activités aux enfants et à leur ouvrir d'autres horizons. ■

Notre pont séduit la presse spécialisée

"C'est un ouvrage réalisé qui n'a jamais été aussi proche de la représentation virtuelle" explique, dans le Moniteur, Marc Mimram, l'architecte et ingénieur de notre pont.

La revue note que *"sa réalisation a été possible grâce aux progrès récents des modèles de calcul et des processus de fabrication"*.
Eloges de Mimram dans Batiweb avec un article qui remarque qu'est *"légère et sophistiquée, la signature d'un maître au-dessus de la Meuse"*. Ou *"la ville souhaitait ainsi changer son vieux pont fatigué par une structure à la fois légère et puissante, rappelant la simplicité et la force de son environnement naturel"*
Et d'analyser : *"...Bref, l'ouvrage idéal, beau, durable, solide et qui n'égratigne en aucun cas le site"*.
La presse spécialisée en revue. ■

Un ouvrage d'art léger tendu sur la Meuse

- Une structure simple en apparence mais techniquement sophistiquée.
- Sa réalisation a été possible grâce aux progrès récents des modèles de calcul et des processus de fabrication.

1. La structure a requis un minimum de matière, répartie dans l'espace de manière optimale afin que le tablier conserve une épaisseur constante entre les deux berges.
2. Afin d'éviter la mégastructure, l'ouvrage prend appui dans la rivière. Toutes les pièces en acier sont oxycoupées, assemblées par soudure et revêtues de peinture anticorrosion.
3. Le pont est suspendu dans sa travée centrale à deux arcs dédoublés moisés, stabilisés par des entretoises. Les charges dans les travées latérales sont reprises par des arcs en sous-face.

Petite ville au bord de la Meuse, Chooz (Ardennes) s'est développée dans la plaine. Quelques maisons se sont néanmoins implantées au pied de la falaise, de l'autre côté du fleuve, et sont desservies par un pont. Celui qui fut construit après guerre, en poutres treillis, aurait dû être provisoire. Pour le remplacer, la ville souhaitait un pont exceptionnel, qui souligne ce paysage contrasté entre plaine et falaise: un ouvrage d'art même modeste devrait-il faire l'objet de moins d'attention qu'un autre?

Structure complexe

L'architecte et ingénieur Marc Mimram a donc conçu pour la ville un ouvrage d'art sur mesure, tendu entre les deux berges et d'une grande légèreté. «A Chooz, on pouvait avec les techniques actuelles enjamber sans problème le large lit du fleuve en une seule portée, mais la structure aurait été trop lourde et hors d'échelle», explique Marc Mimram. Les deux piles en rivière reprennent donc l'emplacement exact des anciennes; la structure a été étudiée pour que la matière soit répartie dans l'espace de manière optimale. Les membrures graciles laissent ainsi passer la lumière et ménagent des transparences sur la falaise et le ciel. Le tablier, plus fin et plus bas que le précédent, a permis de redescendre les rampes d'accès. Il est suspendu à un arc central dont la symétrie révèle un peu plus le contraste entre les deux rives.

Sous cette apparente simplicité, la structure s'avère en fait complexe. Elle est un tressage continu constitué dans la travée centrale de deux arcs dédoublés moisés, stabilisés par des entretoises. Dans les deux travées latérales, les arcs, sous le tablier, reprennent le cheminement des efforts si bien que l'épaisseur du tablier est maintenue constante sur les trois travées. Le pont gagne ainsi en finesse et en nervosité. Toutes les pièces d'acier (on est dans les Ardennes, région des fondeurs!) sont oxycoupées, assemblées par soudure et revêtues d'une peinture anticorrosion.
La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce aux progrès récents des modèles de calcul – on affine désormais en direct la conception de l'ouvrage en fonction des calculs – et des processus de fabrication – les machines à commande numérique permettent des découpes précises. «L'ouvrage réalisé n'a jamais été aussi proche de la représentation virtuelle», constate Marc Mimram.

CYRILLE VÉRAN ■

Fiche technique

- **Maîtrise d'ouvrage:** Ville de Chooz, SEAA, assistance à maîtrise d'ouvrage.
- **Maîtrise d'œuvre:** Marc Mimram, architecte et ingénieur structure; Jean-Luc Calligaro et Laurent Becker, assistants.
- **Montant des travaux:** 3 660 000 euros HT.
- **Entreprises:** Buyck, charpente métallique; TWT, gros œuvre.
- **Dimensions du pont:** trois travées de 28, 30 et 52 m; 7 m de largeur.

La Jeunesse de Chooz : on peut compter sur elle !

Revaloriser l'image de notre jeunesse, lui permettre de sortir de son environnement, tels sont les objectifs de l'association "la jeunesse de Chooz". Comment ? Explications de Jennifer Pasqualini, la nouvelle présidente. Morceaux choisis.

"Notre association regroupe des jeunes de 16 à 22 ans. Nous avons la volonté d'organiser et de réaliser des animations. A ce titre, les porteurs de projets que nous sommes, se sentent responsables de bout en bout de l'objectif recherché.

Nous devons assumer notre autonomie et démontrer que nous avons la capacité de réaliser de belles choses. Nous ne refusons pas, bien sûr, un conseil ou un coup de mains de la part des adultes.

La commission jeunesse que préside Mme Marquet soutient nos initiatives et sincèrement cela nous conforte à poursuivre nos activités.

Nous avons proposé à M. Rémy Viénot, adjoint au maire, d'être notre président d'honneur : il a accepté de bonne grâce et nous l'en remercions.

Nous organisons des animations à Chooz (concert...) mais aussi à l'extérieur. En 2004, nous aurons une sortie ski et un déplacement en Espagne en juillet".

Jennifer Pasqualini

L'association compte 35 adhérents.
Le bureau est composé de :
Présidente : Jennifer Pasqualini
Vice-présidente : Caroline Demarthe
Secrétaire : Sophie Demarthe
Trésorier : Franck Sokolowski

Ardenn' Pointe Cyclisme garde le bon rythme

Ardenn' Pointe Cyclisme se porte à merveille. Une excellente ambiance, un palmarès imposant, voilà de quoi susciter l'intérêt des jeunes et des... autres. Les effectifs se développent...

Créée en 1999, au terme de la scission de la section VTT avec la Randonnée Calcéenne, Ardenn' Pointe Cyclisme dont le siège social est à Chooz, s'est engagée à développer également le cyclo cross et la course sur route . Les trois disciplines rassemblent une trentaine de licenciés.

Elle organise de nombreuses épreuves : manche de la coupe de Champagne-Ardenne de VTT, descentes open de Chooz (support des championnats régionaux), trophée régional des jeunes vététistes, les 3 heures de VTT de Chooz et le cyclo cross "Raymond Dumonceau" dont la seconde édition est prévue le 4 janvier 2004.

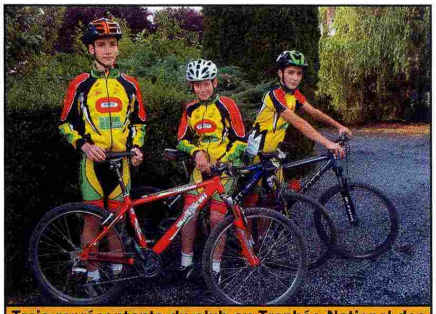

Trois représentants du club au Trophée National des Jeunes Vététistes du 6 au 10 août aux Orres.

ESPACE ACCUEIL VTT

Dirigée par François Simons, Ardenn'Pointe Cyclisme attend la mise à disposition de ses nouveaux locaux du complexe polyvalent (voir Lettre de Chooz n°23). Cette année une convention a été signée avec la municipalité et permet à l'association d'avoir en charge un espace accueil de VTT, point relais du parcours VTT de la Pointe.
Du 15 mai au 15 septembre, Ardenn' Pointe Cyclisme pourra proposer, au travers de cette structure, des sorties encadrées ou non, une location de VTT, un stage. Ces animations sont ouvertes à tous.

ARDENN'POINTE CYCLISME

Président : François Simons
Vice-président et trésorier : Eric Sauvètre
Secrétaire : Patrice Thomas
Comité directeur : Raymond Dumonceau-Claude Leseure-Jany Cordroch et Jean-Michel Braibant.
Educateur de la FFC : Patrice Mroz

Les Échos de notre Commune

Souvenirs...

Lundi 21 avril 2003 :

Bourg-Rocroi remporte le tournoi de football poussin organisé par l'école de foot-ball et qui a rassemblé 12 équipes.

Jeudi 1er mai 2003

ils sont plus de 70 à participer à la traditionnelle marche de 17 km organisée dans les bois de Chooz par la Randonnée calcéenne s'achevant sur un goûter pris en commun à la Bergerie.

Jeudi 8 mai 2003

L'unité 2 de Chooz B est arrêtée pour une durée de cinq semaines. Il s'agit là d'une opération destinée à renouveler le quart du combustible et à effectuer des opérations de maintenance légère.

Jeudi 8 mai 2003

Favorisée par un temps estival, l'opération vide-grenier et la halle aux fleurs ont connu un franc succès. Attractions, orgue de barbarie, stands et un barbecue mis en place par l'association des jeunes ont animé cette journée. De plus, Christian et Catherine Chardenal ont organisé une remarquable exposition comprenant plus de 200 photos de classe de l'école de Chooz dont les plus anciennes remontent à 1919.

Vendredi 9 mai 2003

Un drame affreux se produit en début de soirée. Suite à une altercation avec un de ses fils, M. Asloun s'effondre et, malgré l'intervention rapide des secours, décède. L'auteur présumé de l'altercation a été présenté au Parquet de Charleville et incarcéré à Chalons.

Samedi 31 mai 2003

Sympathique fête organisée au COSEC par le FC Chooz en l'honneur de l'équipe C qui, championne de son groupe, accède à la 23éme division du championnat des Ardennes et est finaliste de la coupe de l'Amicale.

Dimanche 8 juin 2003

5 randonneurs calcéens, Christian et Catherine Chardenal, Jean-Marie Jaumin, Fabrice Sozzi et Gérard Carmaux ont accompli à pied un périple de 65 km, reliant Sedan à Chooz en passant par Floing, Saint-Menges, Gespunsart, Thilay et Hargnies.

Jeudi 12 juin 2003

Exercice grandeur nature à la centrale de Chooz. C'est un accident de niveau 3 qui fait l'objet de cette simulation. L'alerte entraîne la mobilisation des autorités civiles, préfet en tête. Cet exercice permet de rôder des procèdures et de souligner les progrès à faire en matière de communication.

Mardi 24 juin 2003

C'est à Chooz que se sont tenues les 19è rencontres régionales des villes internet, auxquelles participaient également des représentants de Charleroi, Florennes et Dinant. Différents thèmes y ont été abordés : internet en milieu rural ; téléprocédure et signature électronique ; l'internet citoyen.

Samedi 28 juin 2003

Le président et le secrétaire du FC Chooz

L'assemblée du FC Chooz clôture une saison positive, qui a vu le club obtenir la 2e place au challenge du fair-play, l'équipe première prendre la 7e en honneur régionale, et l'équipe C remonter en 2e division du championnat des Ardennes. Michèle Marquet annonce la remise en état et l'agrandissement du terrain d'entraînement stabilisé de la Bruyère, la remise en état du terrrain d'honneur et, en 2004, la réalisation d'un terrain synthétique à la place du terrain d'entraînement contigu au COSEC.

Dimanche 29 juin 2003

Une semaine après les descentes open de VTT de Chooz, Ardenn' Pointe Cyclisme organise la 4e manche du trophée régional des jeunes vététistes. C'est l'occasion pour Guillaume Simons, Tanguy Pescatori et Nicolas Simons de gagner leur sélection pour la finale du trophée national des jeunes vététistes qui aura lieu aux Orres en août prochain.

Mercredi 13 août 2003

La température frôle les 39°, point culminant d'une quinzaine qui, à Chooz comme dans toute la France, a été marquée par une très forte chaleur.

Vendredi 22 août 2003

La tranche 1 de la centrale est mise à l'arrêt pour le week-end.

Dimanche 24 août 2003

Les copains du 4X4 organisent leur randonnée de clôture dans les bois de Chooz.

30 et 31 août 2003

Débutée sous un ciel incertain, la fête de Chooz a connu un temps relativement clément. Une rencontre de foot-ball entre les vétérans de Flohimont et de Chooz, des démonstrations de bâteaux modèle réduit, les 3 heures de VTT, des baptêmes de 4X4, sans oublier le couscous des Loisirs calcéens, sont le fruit de la contribution de nos associations. Un spectacle de transformistes, produit par les Magics, un groupe lillois, complète ce programme.

Mardi 2 septembre 2003

La faiblesse du débit de la Meuse, consécutive aux grandes chaleurs du mois d'août, affecte le fonctionnement de la centrale nucléaire. Une unité est arrêtée dès que le débit est inférieur à 25 m cubes par seconde. Si celui-ci descendait en dessous des 20 m cube seconde, c'est l'ensemble du site qui devrait être mis à l'arrêt.

Mardi 9 septembre 2003

Reprise des entraînements au karaté club de Chooz. Ceux-ci se déroulent le mardi et le jeudi de 18h30 à 20h, une séance étant consacrée au karaté rythmique le mercredi, de 19 à 20 h.

Mercredi 10 septembre 2003

Forte de 150 membres, l'association des femmes élues de la Marne a consacré cette journée à la visite de notre village. Tout ce qui a trait au village numérique les a particulièrement intéressées.

Septembre 2003

Marion Cabut, la nouvelle animatrice des SVG, encadre les deux séances hebdomadaires de la section calcéenne de cette association.

L'état-civil

Si vous désirez que la naissance de votre enfant soit mentionnée dans la Lettre de Chooz, faites la connaître à la Mairie.

Naissances :

Tessa DELAFOSSE	*le 09/08/2003, à Dunkerque*
Nathan GODARD	*le 19/08/2003, à Fourmies*
Lenny LAMOUREUX	*le 20/08/2003 à Charleville-Mz*

Mariages :

Denis WOLFF DESPINOY et Céline PINSON	*le 28/06/2003*
Yonis LAMOUREUX et Alexandra MORLET	*le 04/07/2003*
Joel BODART et Claire SIGRAND	*le 05/07/2003*
Arnaud WAUTHIER et Christine BRANDIBAS	*le 06/09/2003*
Emmanuel RYEMBAULT et Karin PIERRE	*le 27/09/2003*

Décès :

Rabah ASLOUHN	*le 09/05/2003 à Chooz*
Jacqueline DUCHENE, ép. FIOLIN	*le 29/07/2003 à Chooz*
Emma DUMARGNE, ép. AUSPERT	*le 09/08/2003 à Tours*